



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf.: BDT/DNE/CYB/015

Genève, le 13 avril 2026

- Aux Administrations des États Membres de l'UIT;
- À l'État de Palestine (Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018));

Objet: Invitation à participer à la sixième édition de l'Indice mondial de cybersécurité (GCIv6) et à désigner un coordonnateur national

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'annoncer le début des travaux relatifs à la sixième édition de l'Indice mondial de cybersécurité de l'UIT (GCIv6) et de demander à votre pays de désigner un coordonnateur national pour le processus de collecte de données, qui devrait avoir lieu d'août à décembre 2026. La publication du rapport est provisoirement prévue pour la fin de 2027.

L'Indice mondial de cybersécurité (GCI), lancé pour la première fois en 2015 par l'Union internationale des télécommunications (UIT), vise à évaluer l'engagement des pays en faveur de la cybersécurité par le biais de mesures juridiques, techniques, organisationnelles, de renforcement des capacités et de coopération. Compte tenu de l'appui apporté par les États Membres à la Résolution 45 adoptée par la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) qui s'est tenue à Baku (Azerbaïdjan), du 17 au 28 novembre 2025, et des précédentes éditions de l'Indice GCI, le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) procède actuellement à l'élaboration d'une sixième édition de l'Indice GCI.

L'UIT continuera de tirer parti de compétences très diverses pour améliorer encore le questionnaire sur l'Indice GCI, notamment par l'intermédiaire du Groupe d'experts sur l'Indice GCI. Les États Membres recevront également une lettre circulaire les invitant à désigner un expert pour participer aux travaux du Groupe d'experts sur l'Indice GCI.

Les candidatures des coordonnateurs, y compris le nom et les coordonnées des coordonnateurs désignés, doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse gci@itu.int, avant le **30 juin 2026**. Le coordonnateur assurera la coordination des contributions nationales et fournira une assistance pour remplir le questionnaire sur l'Indice GCI.

Lorsque la collecte des données commencera, l'équipe chargée de la cybersécurité contactera votre coordonnateur attitré et vous donnera des instructions supplémentaires sur la manière d'accéder au questionnaire en ligne. Des renseignements supplémentaires seront communiqués sur le site web de l'Indice GCI. Des informations détaillées sur l'Indice GCI sont disponibles à l'adresse suivante: www.itu.int/gci.

Nous vous serions très reconnaissants de nous faire parvenir votre réponse, ou la réponse du coordonnateur de votre pays, avant le **30 juin 2026**, par courrier électronique à l'adresse gci@itu.int. Si votre pays a déjà mis à jour ou confirmé son coordonnateur depuis le 1er octobre 2021, aucune autre démarche n'est attendue; le coordonnateur désigné à la date la plus récente recevra les communications concernant l'Indice GCIv6.

M. Orhan Osmani, Chef de la Division de la cybersécurité (Orhan.Osmani@itu.int), de même que les membres de l'équipe travaillant sur l'Indice GCI (gci@itu.int), se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et aideront votre coordonnateur national à répondre au questionnaire sur l'Indice GCI.

Je saisis cette occasion pour exprimer mes remerciements aux États Membres qui ont contribué aux précédentes éditions de l'Indice GCI, ainsi qu'à ceux qui ont fait usage de l'Indice GCI pour renforcer les initiatives en faveur de la cybersécurité aux niveaux national et régional.

J'espère vivement que nous continuerons à travailler en étroite collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(signé)

Cosmas Luckyson Zavazava
Directeur

Annexe: Indice mondial de cybersécurité de l'UIT – Lignes directrices à l'intention des pays



Programme de cybersécurité de l'UIT-D

Indice mondial de cybersécurité – GCIv6

Lignes directrices relatives au Groupe
d'experts sur l'Indice GCI

Version 1.0
Janvier 2026

Table des matières

	Page
PROGRAMME DE CYBERSÉCURITÉ DE L'UIT-D.....	
1 INTRODUCTION	5
1.1 MANDAT ET CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	5
1.2 RÔLE DES PAYS DANS LA SIXIÈME ÉDITION DE L'INDICE CGI	5
2 ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE SUR L'INDICE GCI.....	6
3 GROUPE D'EXPERTS SUR L'INDICE GCI	6
3.1 RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA PONDÉRATION.....	7
4 INVITATIONS OFFICIELLES ADRESSÉES AUX PAYS ET AUX AUTRES MEMBRES DE L'UIT-D	7
4.1 INVITATION OFFICIELLE ADRESSÉE AUX PAYS AFIN QU'ILS DÉSIGNENT UN COORDONNATEUR POUR LA SIXIÈME ÉDITION DE L'INDICE GCI OU CONFIRMENT LE COORDONNATEUR ACTUEL DANS SES FONCTIONS.....	8
4.2 INVITATION OFFICIELLE ADRESSÉE AUX PAYS ET AUX AUTRES MEMBRES DE L'UIT-D AFIN QU'ILS DÉSIGNENT DES EXPERTS QUI PARTICIPERONT AUX TRAVAUX DU GROUPE D'EXPERTS SUR L'INDICE GCI	8
5 ENQUÊTE ET COLLECTE DE DONNÉES.....	8
6 COLLECTE DE DONNÉES PRIMAIRES DANS LE CAS DES PAYS N'AYANT PAS RÉPONDU.....	9
7 VÉRIFICATION/VALIDATION ET SUIVI APRÈS LA VÉRIFICATION DES RÉPONSES DES PAYS	9
8 NOTATION ET ATTRIBUTION DE CLASSEMENT PAR NIVEAU	10
9 ÉLABORATION ET PUBLICATION DU RAPPORT ET ÉTAPES SUIVANTES	10
ANNEXE A – CALENDRIER DU GROUPE D'EXPERTS.....	11

1 Introduction

Dans le présent document, les processus pertinents se rapportant à l'Indice mondial de cybersécurité (GCI) et la participation à ces processus sont passés en revue. Ce document contient une description des processus ci-après:

- Élaboration du questionnaire sur la sixième édition de l'Indice CGI.
- Consultations d'experts au sujet des méthodes et de la pondération.
- Invitations officielles adressées aux coordonnateurs désignés pour les réponses à l'Indice GCI et aux experts du domaine.
- Lancement de l'enquête et de la collecte de données.
- Collecte des données primaires.
- Vérification et validation.
- Notation et attribution de classement par niveau.
- Analyse et élaboration du rapport.

Un calendrier figure dans le présent guide pour aider les pays participants à communiquer des réponses claires dans les meilleurs délais.

1.1 Mandat et considérations générales

La sixième édition de l'Indice mondial de cybersécurité (GCI) est conforme aux recommandations énoncées dans la Résolution 45 (Rév. Bakou, 2025) de l'UIT-D, dans laquelle les travaux relatifs à l'Indice GCI sont clairement définis et où il est recommandé au BDT "d'examiner les résultats des travaux relatifs à l'Indice mondial de cybersécurité (GCI), pour fournir des orientations au BDT concernant les initiatives relatives à la cybersécurité, en tenant compte notamment des lacunes recensées dans le cadre du processus lié à l'Indice GCI".

La sixième édition de l'Indice GCI s'inscrit dans le cadre général créé par les piliers du Programme mondial cybersécurité (mesures juridiques et techniques, structures organisationnelles, renforcement des capacités et coopération), ainsi que les dispositions de la Résolution 130 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires (PP), dans laquelle les États Membres sont invités à "appuyer les initiatives de l'UIT en matière de cybersécurité, y compris la plate-forme mondiale pour la résilience des réseaux, afin de promouvoir les stratégies nationales et de diffuser des informations concernant les mesures prises dans l'ensemble des entreprises et des secteurs".

Afin de promouvoir une culture de la cybersécurité au niveau mondial et d'en faire un principe essentiel des technologies de l'information et des communications (TIC), l'Indice GCI a pour but de réduire au minimum le fossé qui apparaît entre le niveau d'engagement des différentes régions du monde en matière de cybersécurité, grâce à une évaluation fondée sur des données probantes des capacités de cybersécurité et en attirant l'attention sur les domaines qui sont à améliorer en priorité.

Tous les États Membres de l'UIT et l'État de Palestine (conformément à la Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP) sont invités à participer à l'Indice mondial de cybersécurité. Par souci de simplicité, on entendra par "Pays" les États Membres et l'État de Palestine dans le présent document.

Des informations détaillées sur l'Indice GCI sont disponibles à l'adresse suivante: itu.int/gci.

1.2 Rôle des pays dans la sixième édition de l'Indice CGI

Les processus et méthodes se rapportant à l'Indice mondial de cybersécurité ont été perfectionnés grâce aux travaux menés au titre de la Question 3/2 confiée à la Commission d'études 2, à ceux du Groupe d'experts sur l'Indice GCI, ainsi qu'aux avis communiqués par les pays participants pendant la collecte et la validation de points de mesure en réponse au questionnaire sur l'Indice GCI. À cette fin, l'équipe chargée de l'Indice GCI a établi le présent guide pour présenter clairement les processus relatifs à l'Indice GCI et les échéances correspondantes.

Les mises à jour de la sixième édition du questionnaire sur l'Indice GCI découlent des avis communiqués par les pays, le Groupe de travail par correspondance sur la Question 3/2 de la Commission d'études 2 et le précédent Groupe d'experts chargé de la pondération de la sixième édition de l'Indice CGI, ainsi que d'autres contributions d'experts.

2 Élaboration du questionnaire sur l'Indice GCI

Rôle des pays

- Fournir un retour d'information continu à l'équipe chargée de l'Indice GCI afin de contribuer à une amélioration continue.
-

Cette étape suppose l'adoption de mesures précises aux fins du lancement de chaque nouvelle édition de l'Indice GCI.

- a) L'équipe de l'UIT chargée de l'Indice GCI procède à un examen préliminaire du questionnaire existant en mettant en évidence, en consignand et en recensant les difficultés et les problèmes rencontrés dans les activités relatives aux précédentes versions de l'Indice GCI. À chaque version, le questionnaire est examiné afin d'éviter les éléments faisant double emploi et de réduire le temps nécessaire à la réponse et à la validation.
- b) Le projet de questionnaire est soumis à la réunion de la commission d'études en même temps que le lancement d'un appel à participation, afin d'inviter les experts à participer aux travaux du Groupe d'experts travaillant par correspondance qui révisera le questionnaire.
- c) Une fois que le questionnaire est révisé, le modèle de référence correspondant (méthodologie) est révisé. Le modèle de référence est élaboré en tenant compte des résultats des débats, ainsi que des recommandations du Groupe d'experts sur l'Indice GCI en exercice et de contributions d'experts antérieures. Le questionnaire actuel sur l'Indice GCI sera publié sur le site web de l'Indice GCI, avec notamment:
 - un document contenant des explications sur la manière de remplir le questionnaire;
 - le modèle de référence révisé en reprenant un modèle fondé sur les niveaux;
 - la lettre du Directeur du BDT invitant les pays à participer;
 - les dates de tous les processus liés à l'Indice GCI.

3 Groupe d'experts sur l'Indice GCI

Rôle des pays

- Proposer la candidature d'un expert ou plus au Groupe d'experts sur l'Indice GCI.
-

Conformément à la Résolution 45 (Rév. Bakou, 2025) de la CMDT, un Groupe d'experts sur l'Indice GCI continuera de fournir des conseils sur l'Indice mondial de cybersécurité et, en particulier, la méthodologie, la structure, les questions et la pondération.

- a) Afin qu'aucun pays ne soit exclu, une lettre d'invitation officielle sera adressée à tous les pays par le Directeur du BDT afin de demander aux administrations de désigner un ou plusieurs experts de domaines ayant un rapport avec les piliers de l'Indice GCI, à savoir les mesures juridiques et techniques, les structures organisationnelles, le renforcement des capacités et la coopération, notamment des experts possédant une expérience technique de l'élaboration de l'Indice, de la science des données et des indicateurs composites.

- b) Les personnes ayant participé aux travaux des précédents Groupe d'experts et Groupe d'experts chargé de la pondération seront invitées à participer aux réunions de l'actuel Groupe d'experts sur l'Indice GCI. D'autres Membres de l'UIT-D pourraient être invités à apporter une contribution et à participer aux réunions de ces groupes d'experts.
- c) En fonction de leurs compétences spécialisées et qualifications, des experts pourront être appelés à apporter une contribution et à participer à certaines réunions des groupes de travail.
- d) Les réunions du Groupe d'experts sur l'Indice GCI porteront sur les sujets suivants:
 - 1) Méthode générale à utiliser aux fins de l'Indice.
 - 2) Méthode et calculs pertinents concernant la présentation et la communication de groupements de pays différenciés en fonction des résultats qu'ils ont obtenus au regard de l'Indice GCI.
 - 3) Méthode et recommandations concernant la pondération aux fins du calcul de l'Indice GCI.
- e) le Groupe d'experts sur l'Indice GCI ne pourra pas modifier les réponses ou les points obtenus par un pays ou un groupe de pays. Les recommandations seront appliquées à tous les pays.

3.1 Recommandations relatives à la pondération

Le Groupe d'experts sur l'Indice GCI participera à l'élaboration de recommandations relatives à la pondération, notamment en élaborant des recommandations concernant la pondération de chaque question, le calcul de l'Indice et la prise en compte des résultats.

- a) En ce qui concerne la pondération, les pays peuvent désigner un expert chargé de contribuer à la pondération dans le cadre de l'Indice GCI. Il lui sera demandé de fournir des compétences spécialisées uniquement sur les piliers pour lesquels il dispose des compétences pertinentes. Dans cette optique, les pays peuvent désigner jusqu'à cinq experts – pour chaque pilier – disposant de compétences spécifiques et issus du monde universitaire, de la société civile, du secteur privé ou des pouvoirs publics. Un expert peut contribuer à plus d'un pilier s'il dispose des compétences nécessaires.
- b) Après la date limite de soumission des recommandations relatives à la pondération, il sera établi une moyenne arithmétique des recommandations relatives à la pondération et ces recommandations seront regroupées pour chaque question. La moyenne des recommandations relatives à la pondération sera communiquée aux membres du Groupe d'experts et publiée sur le site web de l'Indice GCI.
- c) Il convient de noter que la pondération sera utilisée pour calculer le sous-indicateur, l'indicateur, le pilier et la note globale de chaque pays. En fonction des notes et des calculs du niveau recommandés par le Groupe d'experts, des niveaux de classement seront attribués aux pays.

4 Invitations officielles adressées aux pays et aux autres Membres de l'UIT-D

Rôle des pays

- Nommer un coordonnateur pour l'Indice GCI.
 - Assurer la coordination avec d'autres organismes compétents en vue de la collecte de données.
 - Le cas échéant, assurer la coordination avec l'expert national de l'Indice GCI (Groupe d'experts sur l'Indice GCI) (facultatif).
-

4.1 Invitation officielle adressée aux pays afin qu'ils désignent un coordonnateur pour la sixième édition de l'Indice GCI ou confirment le coordonnateur actuel dans ses fonctions

- a) Une invitation officielle est envoyée par le bureau du Directeur du BDT ou via la messagerie de l'Indice GCI à toutes les administrations ou aux représentants de pays, ainsi qu'aux missions de pays et aux bureaux régionaux de l'UIT. Chaque pays est prié de désigner un coordonnateur ou de confirmer le maintien du coordonnateur actuel dans ses fonctions, le coordonnateur étant chargé de recueillir des données et de remplir le questionnaire sur l'Indice GCI.
- Le coordonnateur est le principal point de contact pour toute communication concernant l'Indice du GCI. Les coordonnateurs peuvent assurer la coordination avec le(s) membre(s) désigné(s) du Groupe d'experts sur l'Indice GCI.
 - Il importe que le coordonnateur désigné puisse assurer la coordination avec toutes les entités gouvernementales et non gouvernementales afin de rassembler les informations nécessaires pour fournir des réponses exactes au questionnaire sur l'Indice GCI.
 - Il convient de communiquer les coordonnées du coordonnateur désigné à l'équipe de l'UIT chargée de l'Indice GCI dès réception du courrier électronique.
 - Pour la version 6 de l'Indice GCI, les pays qui ont communiqué des renseignements actualisés sur les coordonnateurs au cours des six derniers mois peuvent choisir de ne pas répondre au courriel du Directeur; elles peuvent aussi confirmer la désignation du coordonnateur.

4.2 Invitation officielle adressée aux pays et aux autres Membres de l'UIT-D afin qu'ils désignent des experts qui participeront aux travaux du Groupe d'experts sur l'Indice GCI

- a) Une invitation officielle est adressée aux administrations de chaque pays par le bureau du Directeur du BDT ou via la messagerie de l'Indice GCI, avec copie de l'invitation communiquée aux missions de pays et aux bureaux régionaux de l'UIT.
- b) Il est recommandé à chaque pays de désigner des experts possédant les compétences spécialisées nécessaires, par exemple en matière de science des données ou de cybersécurité, ou toute autre compétence technique ou méthodologique se rapportant directement à ces domaines. Un pays peut désigner un expert par groupe de travail ou plusieurs experts.
- c) Les propositions de noms d'experts devraient s'accompagner des coordonnées de l'expert, de son domaine de compétence et, le cas échéant, des piliers ou domaines auxquels cet expert peut apporter une contribution.

5 Enquête et collecte de données

Rôle du coordonnateur national

- Examiner les lignes directrices et le calendrier concernant la sixième édition de l'Indice CGI.
- Fournir les réponses au questionnaire.
- Fournir les pièces justificatives ou les adresses URL exactes qui complètent les réponses au questionnaire.
- Le cas échéant, demande une aide à l'équipe chargée de l'Indice GCI pendant la durée de l'enquête.

-
- a) Le coordonnateur recevra un courrier électronique contenant des informations sur la manière de remplir le questionnaire sur la sixième édition de l'Indice CGI, ainsi que l'information d'accès à la plate-forme en ligne de l'enquête et les consignes d'accès.
- b) Le questionnaire sur la sixième édition de l'Indice CGI sera disponible en anglais, en arabe, en chinois, en français, en espagnol et en russe.

- c) Lorsque la plateforme en ligne de l'enquête contenant le questionnaire sur la sixième édition de l'Indice GCI sera mise en ligne, le coordonnateur devra se référer aux directives du questionnaire afin de garantir l'exactitude des réponses. Dans la mesure du possible, toutes les réponses devraient être accompagnées de documents et/ou de liens justificatifs.
- d) L'équipe chargée de l'Indice GCI se tiendra à disposition pour aider le coordonnateur pendant toute la durée de l'enquête.
- e) Les coordonnateurs doivent soumettre leurs réponses au questionnaire sur la plate-forme correspondante avant la date de clôture de l'enquête, afin de laisser suffisamment de temps pour la vérification et la validation des réponses ainsi que pour la préparation du rapport.
 - Une fois que les questionnaires auront été soumis, l'équipe chargée de l'Indice GCI vérifiera les réponses fournies et les pièces justificatives pour s'assurer de leur exactitude.
 - Des rappels concernant le délai à respecter pour soumettre le questionnaire sur la version 6 de l'Indice CGI seront régulièrement envoyés aux coordonnateurs.
- f) Les réponses soumises via la plate-forme du questionnaire après la date limite de soumission seront prises en compte dans l'édition suivante de l'Indice CGI.

6 Collecte de données primaires dans le cas des pays n'ayant pas répondu

Rôle du coordonnateur national

- Valider les données recueillies: le cas échéant, approuver les pièces justificatives ou en fournir.
-

- a) L'équipe chargée de l'Indice GCI recueillera des données au nom des pays qui n'ont pas répondu à l'invitation officielle du Directeur du BDT à désigner un coordonnateur et qui n'ont pas pu être contactés par l'intermédiaire des bureaux régionaux de l'UIT ou par d'autres moyens.
 - La recherche documentaire sera menée à l'aide d'informations accessibles au public sur les sites web du gouvernement et dans les bases de données disponibles de l'UIT.
- b) Le questionnaire rempli par l'UIT sera envoyé au représentant du pays auprès de l'UIT afin qu'il approuve les données recueillies ou les modifie.
 - Veuillez noter qu'il peut manquer des données dans le questionnaire rempli par l'UIT et qu'il est fortement recommandé aux représentants de pays d'examiner en détail les données qu'ils valideront afin de veiller à leur exactitude.

7 Vérification/validation et suivi après la vérification des réponses des pays

Rôle du coordonnateur national

- Valider les réponses ayant fait l'objet d'une vérification: approuver les réponses ou les modifier.
 - Envisager d'organiser une réunion avec l'équipe chargée de l'Indice GCI pour lui poser des questions et apporter des éclaircissements après la vérification.
 - Le coordonnateur communique la validation finale.
-

- a) Une fois passée la date limite de soumission du questionnaire sur l'Indice GCI, l'équipe chargée de l'Indice GCI vérifiera les réponses au questionnaire. Les réponses au questionnaire ayant fait l'objet d'une vérification seront renvoyées aux coordonnateurs pour clarification, validation et approbation.

- b) Les coordonnateurs peuvent préciser ou modifier leurs réponses tout au long du processus de validation. Ils peuvent approuver les avis de l'équipe chargée de l'Indice GCI relatifs à la validité des réponses ou les rejeter et fournir de nouvelles pièces justificatives pertinentes.
- c) Les coordonnateurs doivent approuver les réponses ayant fait l'objet d'une vérification au plus tard deux semaines après en avoir été notifiés.
 - Si elle n'a pas reçu d'informations en retour de la part du coordonnateur désigné au bout de deux semaines, l'équipe chargée de l'Indice GCI utilisera les données ayant fait l'objet d'une vérification qui ont été envoyées au coordonnateur pour effectuer son analyse et calculer les notes.
- d) Dans la période qui suit l'étape de la vérification, les pays peuvent rencontrer l'équipe chargée de l'Indice GCI pour lui apporter des précisions sur les réponses.

8 Notation et attribution de classement par niveau

Rôle des pays

- Comprendre le processus de notation et de classement par niveau.
-

- a) Une fois qu'un coordonnateur national a validé le questionnaire vérifié ou s'il n'a pas notifié l'Indice GCI dans les deux semaines suivant la notification de toute modification des réponses, les réponses au questionnaire seront notées et les données seront utilisées pour regrouper les pays par niveau. Au cours du processus de notation, aucune donnée complémentaire fournie par les coordonnateurs ne sera acceptée.

9 Élaboration et publication du rapport et étapes suivantes

Rôle des pays

- Comprendre le processus d'élaboration du rapport.
-

- a) L'équipe chargée de l'Indice GCI élaborera un rapport résumant les principales tendances et mesures. Les évaluations de pays seront également incluses, en tenant compte des recommandations sur le classement par niveau et des exposés faits par le Groupe d'experts sur l'Indice GCI.
- b) Le rapport sur l'Indice GCI sera soumis aux services d'édition du BDT afin qu'ils s'assurent que ce document est conforme aux lignes directrices de l'UIT sur les publications.
- c) Le rapport sera rendu public au cours d'une manifestation organisée par l'équipe chargée de l'Indice GCI.

Des avis sur le processus associé à la sixième édition de l'Indice CGI seront recueillis et utilisés pour améliorer encore les éditions futures de l'Indice GCI.

Annexe A – Calendrier du Groupe d'experts

*Note: les dates sont susceptibles de changer. Pour connaître les dates exactes, veuillez consulter le site web du CGI à l'adresse: www.itu.int/gci.

Processus	Activités générales relatives à l'Indice GCI	Mesures à prendre par les pays	Date de début*	Date de fin*
Activités du Groupe d'experts			Mars 2026	En attente du lancement du rapport
	1) Invitation officielle, adressée aux pays, à désigner/confirmer dans ses fonctions le coordonnateur national.		Mars 2026	30 juin 2026
	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance à la désignation des coordonnateurs. • Enregistrement des coordonnateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Désigner/confirmer dans ses fonctions un coordonnateur pour l'Indice GCI. <input type="checkbox"/> Assurer la coordination avec d'autres organismes compétents en vue de la collecte de données. 		
	2) Invitation officielle, adressée aux pays et aux autres Membres de l'UIT-D, à désigner des experts qui participeront aux travaux du Groupe d'experts sur l'Indice GCI.	<input type="checkbox"/> Désignation d'experts qui participeront aux travaux du Groupe d'experts sur l'Indice GCI.	Mars 2026	Avril 2026
Enquête et collecte de données			Août 2026	Décembre 2026
Plate-forme en ligne de l'enquête	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les versions traduites du questionnaire. • Publier le questionnaire dans les six langues officielles de l'ONU sur la page web de l'Indice GCI. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Examiner les lignes directrices et le calendrier. <input type="checkbox"/> Fournir les réponses au questionnaire. <input type="checkbox"/> Fournir des pièces justificatives et des adresses URL exactes. 		

Processus	Activités générales relatives à l'Indice GCI	Mesures à prendre par les pays	Date de début*	Date de fin*
	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe chargée de l'Indice GCI sera disponible pour répondre aux questions. • Des rappels concernant le questionnaire seront envoyés aux États Membres. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le cas échéant, demande l'aide de l'équipe chargée de l'Indice GCI pendant la durée de l'enquête. 		
Collecte des données primaires			Août 2026	Novembre 2026
	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe de l'UIT chargée de l'Indice GCI recueillera des données au nom des pays qui n'auront pas répondu à l'invitation à participer à l'enquête. • Les données seront collectées à partir d'informations accessibles au public et du recueil de l'UIT. • Le projet de questionnaire est envoyé pour examen aux coordonnateurs. • Les coordonnateurs améliorent l'exactitude et renvoient le projet de questionnaire. • Le projet de questionnaire corrigé est envoyé une nouvelle fois à chaque coordonnateur pour approbation finale. • La version définitive, validée et approuvée du questionnaire est utilisée aux fins de l'analyse, de la notation et du classement par niveau. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Valider les données recueillies: le cas échéant, approuver les pièces justificatives ou en fournir. 		

Processus	Activités générales relatives à l'Indice GCI	Mesures à prendre par les pays	Date de début*	Date de fin*
Vérification et validation			Août 2026	Juin 2027
	<ul style="list-style-type: none"> • Clôture du questionnaire. • Les données seront vérifiées par les validateurs de données et renvoyées pour modification ou approbation au coordonnateur national (cette opération peut commencer dès que les coordonnateurs soumettent des réponses). • Il s'agit de repérer toutes les réponses, pièces justificatives et liens manquants, entre autres. • Le projet de questionnaire corrigé est envoyé à chaque coordonnateur pour approbation finale. • La version définitive, validée et approuvée du questionnaire est utilisée aux fins de l'analyse, de la notation et du classement par niveau. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Valider les réponses vérifiées: approuver ou modifier les réponses, éventuellement en apportant une réponse exacte. <input type="checkbox"/> Envisager de rencontrer l'équipe chargée de l'Indice GC pour lui soumettre des questions ou apporter des éclaircissements après l'étape de la vérification. 		
	<p>Mesures prises après la vérification et approbation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe chargée de l'Indice GCI doit vérifier à nouveau les données complémentaires fournies par le pays. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le coordonnateur communique la validation finale. 		
Lancement du rapport			Fin 2027 (date provisoire)	Fin 2027 (date provisoire)